

L'adhérent

AMAP DE SENLIS CONTRAT« LEGUMES »

15 distributions

Du 16 janvier 2025 au 24 avril 2025

entre le consc	mmateur	le producteur		
Nom : Prénom : Tél : Mail : N° Adhérent :		A la Bonne Ferme Vaumoise Julie Bongiovanni	16, 23, 30 Janvier 6, 13, 20, 27 Février 6, 13, 20, 27 Mars 6, 10, 17, 24 Avril	
Contrat moral:				
Les signataires du présent contrat s'engagent : > à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année > à régler l'adhésion annuelle obligatoire de 15€ > à accepter la saisonnalité du contenu des paniers > à soutenir le producteur dans les moments difficiles > à participer activement à la tenue des permanences de distributions (4 permanences par an)				
Contrat légumes:				
Date de début : 16 janvier 2025 Date de fin : 24 avril 2025 Soit 15 distributions		•	Prix unitaire du panier : 15 € Montant total du contrat : 225 €	
 Modalités de règlement : Le montant du contrat doit être réglé, par chèque, à la signature du contrat : ➢ soit en une fois, 1 chèque de 250 € ➢ soit en deux fois, 2 chèques de 125 € Chèques à l'ordre de A La Bonne Ferme				
Montant	Banque	n° de chèque	À encaisser	
1				
2				
Le présent contrat expire au terme de la dernière distribution Date et signature :				

L'exploitante agricole

Julie Bongiovanni

La référente Cathy Delvaux

06 31 92 82 75